

Au N° 6 rue de la Seille

A quelle hauteur au dessus du niveau de la mer sommes-nous ?

La réponse : se trouve sur la petite plaque de nivellement, située sous la colonne de gauche : 19,89 mètres



Les plaques de nivellement dans la ville de Rouen

En vous promenant dans Rouen, vous en avez sans doute déjà vu. Elles sont parfois à quelques centimètres au-dessus du sol. Elles sont fixées sur des édifices publics et les maisons particulières. Ces plaques sont appelées « plaque Bourdalouë » du nom de son créateur. Les altitudes sont calculées par rapport au niveau de la mer. Le point zéro de référence se trouve à Marseille dans l'Anse Calvo.

Mais à quoi pouvaient-elles servir ? Elles ont servi à la réalisation du réseau de distribution d'eau terminé lors de gigantesques travaux en 1860. La quantité d'eau disponible par habitant et par jour passa de 20 à 140 litres.

Beaucoup de plaques ont disparu, mais il y en reste encore environ 60 dans Rouen. Elles portent souvent l'inscription « Ville de Rouen » et l'année « 1860 ».